

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 26

Artikel: Aux bords du Rhin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES: Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 26 juin 1920. — Armoiries communales. — Lo Vilhio Dêvesa: On sorda d'attaque; L'ê sâi (Marc à Louis). — Aux bords du Rhin. — Qui n'est par malheur que trop vrai. — Le canon muet. — Anecdotes sur le landamman d'Affry. — FEUILLETON: Fumée, suite (B. Dumur).

ARMOIRIES COMMUNALES



Bière ne possède pas de sceaux; il existait pourtant une vignette typographique qui représentait un écusson blanc sur lequel trois sapins s'élèvent d'un terrain rouge (terrasse) sur lequel on lit: BIERE.

Cet écusson paraît avoir été admis par les autorités comme armes officielles, et l'on a supprimé avec raison le mot: Bière qui était peu décoratif et enlaidissait plutôt le dessin. On peut voir cette armoirie dans la Feuille des avis officiels.



Blonay. — Un sceau du XVII^e ou XVIII^e siècle, longtemps perdu, puis retrouvé en 1903 par M. de Blonay du château de Blonay et signalé par le pasteur Ruchet dans ses « Sceaux communaux vaudois » montre sur un champ deux cœurs ou plutôt deux contours de cœur entrelacés pointe contre pointe. Les couleurs ne sont pas indiquées. Le cliché que la Feuille des avis officiels utilise montre un champ d'or (jaune) et les contours des cœurs de couleur rouge.

D'après feu le pasteur Cérésolo, les couleurs de Blonay seraient le bleu et le rouge.



Bursins. — Les armes de cette commune représentent sur un champ blanc un chevron rouge pointe en haut, de chaque côté de cette pointe on voit une grappe de raisin blanc « au naturel » et à la partie inférieure de l'écusson,

entre les jambes du chevron, une bourse rouge (façon « bourse à tabac »).

On voit qu'il s'agit ici d'armoiries quelque peu parlantes par l'analogie des noms Bursins et bourse.

Ces armes dateraient, d'après le Calendrier héraldique vaudois, du XVIII^e siècle. Nous n'en connaissons pas l'origine.

Acrostiche.

Avec deux doigts on me saisit;
Il faut y mettre un peu d'adresse;
Garçon, de moi se garantit;
Un enfant aisément s'y blesse.
Ie conduis les navigateurs.
Le temps se marque par mes signes,
Les Prussiens, par moi furent vainqueurs
Et l'on me trouve en ces huit lignes.



ON SORDA D'ATTAQUE

RA qu'on a vu passâ clliâo brâvo vilhio landstourmiers martsî âo pas et maniâ lo pêtâiru, on sâ à quiet s'ein teni; et se y'avâi dâo grabudzo à la frontièra, ma fâi gâ po l'ennemi: trovêrâi cauquon po lâi repondrê.

L'ont don z'u y'a on part dè senannès onna petite abâyi iô on lè z'a armâ et équipâ et iô on lè z'a fê manœuvrâ; et on a bin vu que c'est onco dâi gaillâ d'attaque quand bin y'ein a petêtrê on part permi leu que sont on boccon trâo fignolets po êtrê fermo quie; ma y'ein a pou.

Quand clliâo dè pè Dzenêva sè sont rasseinbliâ, plioevsâi; et coumeint la pliodze ne dussè jamê arretâ on trouper, sè mettont tot parâi ein reing que dévant. On gaillâ que ne sè tsaillesâi pas dè sailli pè cé teimps, restâvê à la chotta su lo pas de porta de 'na maison, et diabe lo 'pas que l'allâvê s'alligni quand bein lè z'autro lâi êtiot dza ti.

— Hardi! hardi! se lâi criê lo capitaino, dépatsein-no! que dâo diablo atteinê-vo?

— Y'atteindo ma fenna, que dussè m'apportâ on parapliodze! repond lo terriblo sordâ.

L'Ê SAI

L'Ê tot parâi on rido affèra que la sâi, et que fâ à pèri lè dzein. Accutâ vâi clli l'histoire que m'a êtâ contâi pè lo Cafê Vaudois à Lozena, on iâdzo que lâi êtê zu po bâire on verro de tot crâno. Clli que mè la dete l'ê on grand coo que n'a jamê z'u de de dzanlhie dein sa vya. L'ê dan onna tota veretâblia.

Lâi avâi, pè Etsallein — que crâio — on certain Dzerelioud que l'êtâi on assaiti dau diâbllo. Tot lâi êtâi bon: distaque, cognaque, omnibus, vermonte, kirsche à l'idye de cerise, li, marque, chenique, mimameint lo vin. Lâi avâi rein que l'idye que pouâve pas avau. L'avâi dan la tserrière dau bâre bin godja et cein lequâve avau la coraille asse châ qu'onna demi-livra de búro avau lo clliotsi dau moti. Dein ti lè casse, n'avâi jamê z'u sâi bin grand teimps et ti lè dzein que lâi cougnessant ne desant pllie rein quand parlâvant de cauquon que l'êtâi soiffeu: « l'ê bâi quemet on vilhio municipau! » mâ: « l'ê bâi quemet Dzerelioud! »

Clli Dzerelioud n'a-te pas voliu parti po lè z'A-mérique, de l'autro côté de la granta gollie. Ein a medzi de la modze einradja, mâ sè plliâgnâi jamê. L'a z'u fam, et l'a z'u sâi. Mâ quand l'êcrizâi à son oncllio Berbou ie desâi adî: « Tot va quasû bin! » L'êtâi pas verê, mâ voliâve pas que sâi de. L'êtâi, pè clliâu z'Amérique, quemet noutron Seigneu su la crâi: l'avâi sâi. Parâit que per lè on baille pas à bâire âi dzein avoué dâi goûmo. Lo maître iô l'êtâi n'êtâi pas adî derrâi la rita à sè z'ovrâi avoué 'na barelietta po lau z'offri on verro, et lo pouro Dzerelioud ein a vu dâi tote pouète, mâ lo desâi pas à l'oncllio Berbou.

Clli l'oncllio tot parâi, que l'êtâi on tot malin

coo, dû que l'avâi z'u êtâ dein la police secrète avoué Notz, devenâve que Dzerelioud l'avâi sâi, dza dévant dâovri la lettra, et fasâi:

— Lo nèvâo l'a rido sâi. N'a pas zu la leinga prau moûva po pouâi collâ tot lo timbro. Ein a rein que la maîti de collâ.

Dzerelioud ne bèvessâi pe rein mé on verro que de sat ein quatôze, assebin l'a fini pè voyadzî dein clli l'Amérique, tant que l'ê arrevâ dein clliâu payî qu'on appelle dâi z'Eta chet.

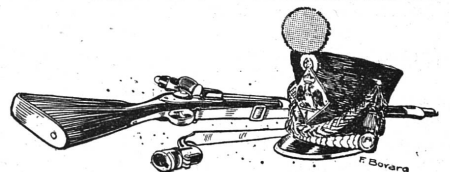
Vo sêde que dâi clliâu z'Etat lâi a min de cabaret. L'ê dèfeindu de lâi veindre et lâi a min de Cafê Vaudois, min de Messadzeri, min d'Ours, min de Mille Colonda, min de Guxer, min de Noverraz, min de Tanta, min de rein. Vo laissez devenâ se lo pouro Dzerelioud l'a teri la leinga. Continuâve à ne rein dere à l'oncllio Berbou, quand bin l'âi z'êcrizâi.

Mâ allâ catsî oquie à l'oncllio Berbou. Atant fêre crêre à n'ôn grand conseillê que lo discou que l'a fê n'a pas êtâ bin débliottâ. On iâdzo l'oncllio Berbou reçâi 'na lettra de Dzerelioud, ie la guegne et ie fâ:

— Sti coup lo nèvâo l'a sâi 'à tsavon! à tsavon vo dio.

Lo timbro n'êtâi pas collâ, l'êtâi épinguâ!

Marc à Louis, du Conteur.



AUX BORDS DU RHIN

N attendant le règne de la paix, qui, pour sûr, a manqué le rendez-vous que lui avaient donné les promesses de l'amnistie, parlons de la guerre, puisque aussi bien nous sommes encore sons son régime: On se bat, on se chamaille toujours un peu partout, peu ou prou. Mais ce n'est pas de la dernière guerre qu'il s'agit; on en est rassasié. La guerre dont il est ici question est une guerre qui n'a pas eu lieu chez nous, mais à notre porte. Les Suisses étaient là, pour un coup, et les étrangers qui avaient eu la velléité de se battre contre nous se sont dits, sans doute, réflexion faite: « Bast! après tout, il vaut mieux caner; avec les Suisses, on ne sait jamais ce qui peut arriver, surtout si les Romands s'en mêlent. » Et ils ont cané.

C'est de la campagne du Rhin, de 1849, dont nous voulons parler, et ce sont les représentations de la Gloire qui chante, qui nous ont remis ces événements en mémoire. Voici à ce sujet un fait intéressant pour nous, Vaudois. Il fut conté jadis dans le Conteur par Louis Monnet.

Donc en mai 1849, une insurrection éclata dans le grand-duché de Bade, contre le grand-duc, qui dut prendre la fuite. Un gouvernement provisoire fut institué à Carlsruhe; mais la Prusse ne tarda pas à intervenir militairement. De là, plusieurs batailles dans lesquelles les insurgés se défendirent avec acharnement; mais la dernière, qui ne dura pas moins de dix heures, se termina par la déroute complète des Badois.

Ce fut un sauve-qui-peut général: artillerie, cavalerie, infanterie, corps-francs s'enfuirent dans

toutes les directions, et 8000 vaincus vinrent chercher un asile sur notre territoire.

Le Conseil fédéral avait immédiatement ordonné une levée de troupes pour protéger notre frontière, désarmer et interner les fuyards.

Le bataillon vaudois mis sur pied, et auquel appartenait le sous-lieutenant Gruffel, faisait partie de la 3^{me} brigade, 1^{re} division, dont le quartier-général était à Bâle. D'après la dislocation qui eut lieu, ce bataillon stationna d'abord au village de Mœhlen, district de Rheinfelden (Argovie), et fut ensuite cantonné à Bâle-Campagne.

* * *

D'un autre côté, le bruit que la Prusse allait profiter de l'occasion que lui offraient les événements pour diriger ses troupes sur le canton de Neuchâtel et y rétablir le pouvoir monarchique, prenait de plus en plus de consistance; et si l'on jette un coup-d'œil sur nos journaux de l'époque, on voit que la situation était alors envisagée comme très grave pour la Suisse.

M. le pasteur Félix Chavannes, qui accompagnait nos troupes à la frontière, comme aumônier de la-taillon, s'inspirant de ces circonstances, composa son beau chant patriotique: *Aux bords du Rhin*. C'était à Rheinfelden.

Quand ses strophes furent terminées et qu'il leur eut adapté une musique entraînante, Félix Chavannes, s'adressant au commandant, lui demanda:

— Connaissez-vous, dans le bataillon, un bon chanteur? J'ai composé là quelques couplets, qui pourraient peut-être faire plaisir à nos braves soldats.

— Certainement, fait le commandant, adressez-vous seulement au sous-lieutenant Gruffel; il possède une excellente voix.

L'aumônier se met aussitôt à la recherche de L. Gruffel, qu'il trouve à la tête d'un poste sur un des ponts du Rhin:

— Voyons, mon ami, le commandant me dit que vous êtes bon chanteur: Eh bien, nous allons étudier ensemble ces couplets, composés pour notre bataillon.

Et M. Chavannes chanta trois ou quatre couplets. A peine avait-il achevé, que Gruffel, qui en avait presque instantanément retenu la mélodie, les répétait à la grande joie de l'auteur. Celui-ci lui remit son manuscrit, qu'il apprit bientôt par cœur, et deux jours après, au repas des officiers, le jeune sous-lieutenant chantait d'une magnifique voix de ténor les couplets de M. Chavannes, au milieu d'applaudissements enthousiastes. A partir de ce moment, cette chanson fit le tour du bataillon, et devint, comme on le sait, des plus populaires. Nous nous plaçons à rappeler ici ses deux plus beaux couplets:

Aux bords du Rhin, le Suisse, dans son âme,
Sent reverdir son courage et sa foi.
O Roi des rois, ta parole proclame
La liberté pour qui s'appuie en toi!
Jusqu'à ce jour, d'un regard tutélaire,
Tu protégeas un peuple souverain;
Mais, s'il le faut, nous attendrons la guerre
Aux bords du Rhin.

Aux bords du Rhin, de chaque flot qui passe,
J'entends sortir ces mots mystérieux:
« Libre ou mourir! Suisse garde ta place!
Moi, dans mon cours, je vais sous d'autres cieux.
Aux nations qui boivent de mon onde,
Quoi! si longtemps aurais-je dit en vain:
« La liberté rajeunira le monde
Aux bords du Rhin? »

QUIN'EST PAR MALHEUR QUE TROP VRAI

L'AUTRE jour, avant le vote, dans une de nos villes de la campagne, sise à mi-côte entre le lac et le Jura, au milieu des prés et du vignoble, un paysan se présente dans le bureau d'une banque particulière. C'est un paysan fort à son aise, et de plus, un chrétien de la fine fleur, que ne sont dignes de posséder ni l'Eglise nationale, ni même la libre: il est de sa doctrine à lui, et plus fidèle qu'aucun autre à l'idéal du Christ: Paix sur la terre! L'agent de banque lui cause, et, voyant ses heureuses dispositions de paix envers les gens de bonne volonté, lui présente une

liste de souscription pour seconder les efforts du comité de propagande en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.. Oh! la la! L'élucubrante, qui voit sa bourse un tantinet menacée, trouve du coup la réponse appropriée, et se met à parler en Normand:

— Ah! oui, cette Société des Nations? Je tergiverse mon opinion là-dessus... enfin, je ne sais justement pas si je veux voter *oui* ou *non*! Ça fait qu'il sera plus loyal de ne rien payer pour ne pas engager ma conscience!

Quand la S. d. N. nous aura valu quelque avantage dont notre bonhomme tirera son profit, nous l'entendrons dire: « Ah! ce qu'il a fallu lutter pour obtenir ce *noble idéal*! Certes, ce n'est ni mes forces, ni mon argent qui ont manqué à la cause: j'ai été un des convaincus de la première heure, « un ferme soutien ».

Vaudois, mes frères, soyons Vaudois; mais, de grâce, ne soyons pas plus Normands que les Normands. N'est-il pas plus digne de dire aux gens avec franchise: « A vous ma voix, à moi mon argent, que je place au-dessus de tout, et à bon intérêt! »

Pensée d'avril. — C'est beau la jeunesse! Quand un gosse de 20 ans possède 4 ou 5 pipes, une bonne amie, ou deux, et 10 sous dans sa poche, il s'écrierait volontiers comme le Napoléon de Victor Hugo: L'avenir, l'avenir est à moi!

On peut se tromper de ça! — Un soir que Guentz s'était endormi dans l'étable d'une ferme d'un village voisin de Lausanne, une chèvre vint, pendant la nuit, caresser de sa queue le visage du dormeur.

Le père Guentz, se réveillant brusquement et à demi, s'écria:

— Assez savonné comme ça!... Rasez seulement! Il se croyait chez le coiffeur. C. P.



L'AMOUR ET LE MARIAGE

NA raison de dire que la sagesse des anciens est toujours bonne à méditer. Au cours des âges, on a vu les philosophes parler de l'amour en termes bien différents selon leur humeur, leur tempérament et leur caractère. Et puis il y a aussi la sagesse populaire qui nous donne des maximes toutes faites, des propos que l'on se transmet d'une génération à l'autre et qui très souvent répondent à la mentalité des peuples comme des individus.

En voici quelques-unes, de ces maximes, gaies ou mélancoliques, imprégnées d'idéal ou marquées au coin du plus robuste bon sens populaire, pétillantes d'esprit ou frappées de désenchantement ou de scepticisme. Qu'on veuille bien les juger d'une manière tout à fait objective en se rappelant les paroles du moraliste: « Epruvez toutes choses et retenez ce qui est bon. »

Et d'abord c'est l'austère Richelieu qui dit en parlant de l'amour: « Il m'a fait trop de mal pour en dire du mal et trop de bien pour en dire du mal. » Parole autrement profonde que celle de cette petite âme romantique qui dit: « L'amour, c'est l'âme du monde entier. »

La définition qu'en donne un vieil avocat lausannois complète la précédente et répond, comme en écho, au laconique propos de Richelieu: « Souvent de la joie, souvent de la tristesse, toujours des larmes. »

Citons également les paroles d'un petit cœur sensible, qui ne craint pas l'amour, celui-là: « Deux cœurs, un battement; deux âmes, une pensée; deux lèvres, un baiser! »

Mais derrière les idéalistes, voici les gens prudents, les matérialistes qui ne s'embarrassent pas de principes, ni de vains mots, ni de préjugés et qui n'avancent qu'après avoir pris mille précau-

tions. En voici un: « L'amour est un sentiment dont la sympathie fut jadis une pomme, aujourd'hui une bourse. »

Et cet autre: « L'amour? une maladie dont le bacille est encore mal connu; d'aucuns assurent que la proximité des sacs d'écus favorise son développement. »

Les sceptiques ont coutume de dire: « Il ne faut pas aller aux cerises sans crochet, ni à l'amour sans argent. » Quant aux filles de Savigny, elles n'y vont pas par quatre chemins; elles disent: « Ce n'est pas la peine d'attendre pour aller aux noisettes qu'on n'ait plus de dents. »

Le poète Paul Déroulède qui, si l'on en croit un ironiste, aime trop la France pour se résoudre à accepter le mariage, le poète Déroulède conta volontiers que « la beauté sans argent est un clocher sans cloches. »

Et voici qu'après les matérialistes et les sceptiques, il faut bien entendre aussi ceux qui leur ressemblent comme des frères, les désabusés. Prenons, pêle-mêle, quelques-uns de leurs propos:

« L'amour, c'est la dorure charmante, incomparable, idéale d'un fort méchant livre. »

« L'amour, c'est comme la soupe, d'abord chaud, puis tiède, puis froid. »

Les Ormonnans qui ont coutume d'aller à la foire des Mosses disent volontiers: « Il n'y a femme, cheval ou vache qui n'ait quelque tache. » Et les Valaisans ajoutent: « Une bonne femme, une bonne mule et une bonne chèvre sont trois méchantes bêtes. »

Méditons aussi le proverbe patois: « Ci que se marie à la couaite, à l'éji sin répit. »

Un vieux proverbe persan, vieux comme le monde, est de nature à nous rendre mélancoliques, le voici: « Si tu vas à la guerre fais une prière, si tu vas sur la mer fais deux prières, si tu songes au mariage fais trois prières. »

Mais les petites pensionnaires sentimentales n'ajouteront jamais foi à de tels propos. Voici ce qu'on peut lire dans le journal d'une jeune fille de dix-huit ans: « L'amour est une goutte céleste que les cieux ont versée dans le calice de la vie pour en corriger l'amertume. » Ou bien: « L'amour est une source de poésie, de joie et de vaillance. » Et encore: « C'est l'aiguillon des plus nobles héros; un duo d'âmes où le cœur bat la mesure. »

Le club des vieux garçons de Lausanne ne confond pas l'amour et le mariage. Quand un des leurs se met à « fréquenter », ils ont coutume de dire: « L'amour nous le prend, le mariage nous le rendra! »

A cette question: Quand faut-il se marier? la sagesse populaire répond: « Quand on peut. » Ecoutez plutôt ce que disent les gens de Château d'Oex: « Quand les fèves sont en fleurs, les fous sont en vigueur. »

On pourrait en citer beaucoup d'autres mais cela nous entraînerait trop loin. Il faut conclure, et pour cela nous ne trouvons pas de meilleure formule que celle d'un féministe du bon vieux temps qui portait son toast aux dames en disant:

« Vive la femme qui partage nos douleurs, double nos joies et triple nos dépenses! »

Jean des Sapins.

Le bon billet. — Mme X***, qui n'a pas l'humeur facile, pressait son mari, malade, de prendre médecine. Celui-ci rechignait.

— Mais avale-donc, lui disait sa femme, et que je sois pendue si cela ne te fait pas de bien.

— Madame a raison, intervint le docteur, qui assistait à la scène. Avalez... d'une façon ou de l'autre vous y gagnerez.

LE CANON MUET

NES Vaudois ont une admiration particulière pour Napoléon le grand. Ce n'est pas qu'ils soient batailleurs, oh! non; mais n'étant pas des ingrats, ils n'oublient point qu'ils lui doivent pour une bonne part leur indépendance. Le cadeau vaut bien un souvenir reconnaissant et fidèle.

Parmi les exemples de l'attachement des Vaudois à Napoléon, citons celui-ci:

Après Waterloo, le Conseil d'Etat vaudois fut